



BNP PARIBAS

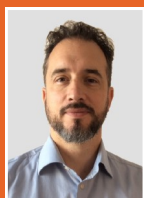
VOS REPRESENTANTS



LAETITIA
GUICHARD
06 98 37 44 95



ALEXANDRA
GROLEAS
06 68 49 63 91



NICOLAS
TARDY
06 98 90 73 65



ALEXANDRE
BERTHELOT
06 98 37 54 31



OLIVIER
PIERSON
06 02 07 88 35



ISABELLE
VION
06 62 84 53 89



CAROLINE
MELON
07 60 19 88 86



MAGALI
FRAILLON



CEDRIC
GRENIER
06 67 92 25 69



JULIE
LEQUEUX



L'ACTUALITÉ DE VOTRE RÉGION

1^{er} AVRIL 2022

RÉGION RHÔNE ALPES AUVERGNE

PRIME EXCEPTIONNELLE MODELE DE SERVICE

La Cfdt a obtenu la mise en place d'une prime exceptionnelle de 500€ pour les conseillers Affinité et Proximité et de 1000€ pour les DIA lors du quadrimestre de lancement des « Modèles de Service »

Ces primes seront versées avec votre paie fin mars pour les agences « vague 1 et 2 ».

La région a analysé chaque situation au cas par cas en se basant sur les postes occupés au 1^{er} Mars.

Vous constatez une erreur lors du versement en paie **contactez-nous !**



Seuls les élus Cfdt ont demandé que :

- **TOUS les salariés** ayant participé au pilote
- **TOUS les salariés** ayant participé au lancement de MDS

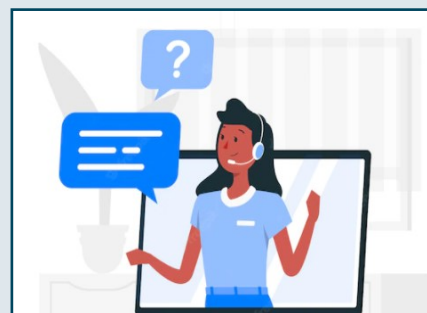
touchent la prime MOTIV, même en cas de mutation entre le lancement de MDS et le 1^{er} mars.

ENCORE DU NOUVEAU POUR LES CSI/CSEP

Ce nouveau pilote rattache certains CSI / CSEP sur la base du volontariat à NCI / NEP. Il devrait concerner seulement 1 ou 2 experts sur notre région, 10 chez BCEF et permettrait de conserver les bassins d'emplois à terme. En revanche, il impose aux experts de travailler du mardi au samedi à 37h, impliquant de fait une perte de RTT.

Lors de la présentation du dossier MDS, vos élus Cfdt ont obtenu que la prime de forfait des CSI/CSEP dont le poste est détruit soit intégrée dans le fixe, et ce malgré l'accord signé par le SNB / CFE -CGC en décembre 2020.

Ces dispositions doivent être reconduites dans le cadre de ce pilote puis lors du déploiement !



TÉLÉTRAVAIL : DES AMÉLIORATIONS À FAIRE...

La Cfdt a demandé que l'outil INCA soit modifié pour avoir la visibilité sur :

- les rythmes choisis et validés par le manager
- le récapitulatif des jours posés sur le semestre (semestre civil)
- les modifications apportées à l'instar de ce qui est fait pour les congés via une alerte mail.

Pour rappel, la validation par votre manager du rythme/formule déclenche le versement du forfait. Les jours validés donnent lieu à l'attribution de titres-restaurant via la carte UP.

Rémunération / Bonus

Aux vues des résultats de l'entreprise, pour compenser la perte de bonus de 2021 et récompenser l'implication des équipes, **seuls les élus Cfdt ont demandé qu'une prime exceptionnelle soit versée aux salariés soumis au variable de référence ou au bonus.**



CELINE
WLASSOW
CHARRIER



JEAN PIERRE
FEUTRY



PATRICIA
PANO



SONIA
GUIGO

CAF PIF—CAER—CAE

PIF 2 : où en sommes-nous ?

Selon la région, tout est opérationnel et le staffing des équipes a l'effectif prévu. Pour autant, dans la pratique, tout n'a pas l'air si simple...

CAER rattachés au CAF : depuis quelques temps, des bruits de couloirs circulaient sur le sujet. Le dossier a été présenté au niveau national, la déclinaison régionale devrait nous être présentée prochainement.

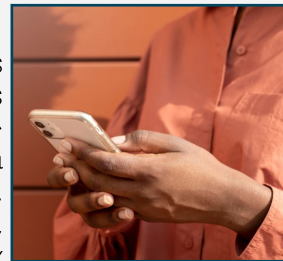
Ce dernier vise à réaffecter les clients aux bons interlocuteurs selon des critères de profil et de besoins. L'impact quant à lui, sur les CAER, passage en espace entrepreneurs ou maintien en CAF, CACM et CRCE dédiés ER reste à mesurer. Si de niveau national le projet est à ISO effectif, nous attendons d'avoir la déclinaison régionale. Pour vos élus CFDT, ce projet ne peut être dissocié de la création des Espaces Entrepreneurs et de l'organisation qui en découlera demain.

Vous avez des questions contactez vos élus CFDT !

CAE ENJEU 3 : Création d'un pilote qui va concerner 4 CAF au niveau national et sur notre région le CAF LME pour 1 ou 2 salariés. Ce poste sera proposé à des CAE expérimentés, avec des compétences techniques et commerciales, sans mobilité géographique et ne souhaitant pas de poste de management. Le variable de référence devrait être compris entre 7 et 8KE.

Numéro en 01

Ce numéro parfois boudé par les clients car « non reconnu » ou associé à de la prospection a évolué. Depuis début février, tous les nouveaux entrants sont dotés d'un numéro personnalisé avec l'indicatif du numéro de la région. A partir de juin, les conseillers proxi utiliseront la ligne agence pour les appels sortants.



RETOUR CONGÉS MATERNITÉS

Au-delà du retour parfois compliqué dans l'entreprise à l'issue du congé maternité, un autre sujet n'est pas toujours très clair, celui de la revalorisation salariale.

Quelques précisions s'imposent...

Le mois suivant votre retour, vous toucherez un « acompte » sur une future augmentation : **1200 euros/ an pour les cadres, 600 euros /an pour les techniciens**. Cet acompte est versé 3 fois dans l'année en février, juin ou novembre et ce de manière rétroactive puis chaque mois.

Au plus tard 41 mois après votre dernière augmentation (durée moyenne actuelle entre 2 augmentations), vous toucherez une nouvelle augmentation :

Augmentation ≥ (substance moyenne de votre classification — acompte versé au retour)

CQFD

Simple Basique...!!!!

Pas vraiment!

Prime PEPA

Vous n'avez pas reçu cette prime

Vous avez des questions sur la proratisation

Contactez nous !

CHEQUES DEJEUNER

Du nouveau pour les chèques déjeuner,

Si vous êtes éligibles au télétravail, à partir de fin mars vous allez recevoir une carte UP Chèque Déjeuner à domicile sur laquelle seront crédités les chèques déjeuner correspondants à vos jours de télétravail, sur la base du rythme enrichi et validé dans ALIS.

Pour les salariés ayant accès au restaurant d'entreprise vous bénéficierez d'un rattrapage pour vos jours de TAD/Télétravail depuis le 1/11/2021.

Pour tous, si vous souhaitez obtenir une carte Up en lieu et place de vos chèques déjeuner papier, c'est possible mais irréversible...

L'INFO VRAIE #2 !

« Spéciale Pouvoir d'Achat »



Retrouvez l'info CFDT en vidéo

1 Flashez ce QR Code ou cliquez sur [ce lien](#)

2 Suivez nous sur [LinkedIn](#)

3 Lisez l'info vraie chez BNP Paribas

